

A propos du séisme d'Arette dans la nuit du 16 au 17 février 1978

En Ariège, le 15 février 1978, à 6h55, dans la commune de Villeneuve du Paréage, M. Paul Quercy, de Varilhes, a observé durant plusieurs minutes un OVNI évoluant dans le ciel dans une direction sud-nord. Il était constitué par une boule de feu d'un certain diamètre, avec derrière un sillage d'étincelles d'une dizaine de mètres suivi de trois autres petites boules. (La Dépêche du 16.2.1978)

Lu dans Science et Vie de mars 1978.

Savants et militaires américains ont été intrigués, en décembre 1977, par 5 explosions gigantesques entendues au large des Etats de Caroline nord et sud ainsi qu'au New Jersey. Elles avaient lieu apparemment à des dizaines de kilomètres en mer. L'explication qui en a été fournie serait qu'elles seraient dues à des énormes bulles de méthane incluses dans le sous-sol de l'Atlantique, qui auraient été libérées par des mouvements de ce sous-sol, et qui auraient explosées.

Le cas se serait déjà produit en Chine, à Tangsan, avant le tremblement de terre de 1975. On avait déjà observé ce phénomène en Turquie à l'occasion d'un autre tremblement de terre en 1975, et là il était accompagné de fortes lueurs.

Ce serait l'électricité statique engendré par la vitesse de sortie des gaz qui serait responsable de l'explosion.

La conclusion de ces propos est que l'on sait que le sous-sol renferme d'énorme quantité de gaz (que l'on exploite d'ailleurs) et que ce gaz peut- être libéré à l'occasion de mouvement du sol à de grandes profondeurs. Il n'est pas interdit de penser que, comme à Arette, ce gaz, dont la nature reste à définir, puisse donner lieu à des lueurs sans explosion, et prendre des formes inattendues.

F Luyard.

2 mars 78

Cher monsieur POTHER

Pour complément d'information.

am. tis

1/3